

M 195 – 17.03

Motion du Conseil municipal de Vernier

relative à l'objet suivant

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RELATIONS ÉCONOMIQUES

le Conseil municipal, sur proposition de la commission des finances, de l'économie et de l'administration,

invite le Conseil administratif à :

- 1 mettre en œuvre un concept de politique communale en matière de relations économiques ;
- 2 créer et développer tout outil utile aux entreprises verniolanes dans l'optique de faciliter les contacts entre elles et avec les diverses instances cantonales, notamment par le biais de rencontres thématiques et interentreprises organisées par la Ville de Vernier, ou par l'expertise d'une commission consultative ;
- 3 collaborer avec les acteurs locaux actifs dans le domaine du soutien à la création d'entreprise, afin de développer sur le territoire de Vernier une politique de promotion (mise à disposition de conseils, de financements, d'infrastructures, à des coûts modérés).

